

Comporte une table alphabétique en fin d'année



L'an
1809

127
Registre contenant dix huit
feuilles cotés et paraphés par moi
Président du tribunal civil de première
Instance, arrondissement de Meaux
Conformément à l'article 41. du Code civil
titre 2. Pour servir à constater les Naissances
Mariages Divorces et Décès en la Commune
de Trilbardou pendant le cours de l'an
Mille huit cent Neuf cy - - - 1809

à Meaux Le Premier Janvier Mille
huit cent Neuf

Desjardins

L'an mil huit cent Neuf Le vingt quatre Jours
par devant Nous Nicolas Paul Adam Maire et officier
de l'état civil de la Commune de Tribardou arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne sou-
Compars Pierre Mathieu Bonenfant âgé de vingt et un
ans domicilié en cette Commune, fils de Pierre Autreau
Bonenfant et de Marie Françoise Besougnie Bourret
sa femme ses père et mère d'une part: et Jeanne
Melaine Jaquinot âgée de vingt trois ans fille de
Joseph Jaquinot manoeuvrier et de Jeanne Nicole
Legendre sa femme ses père et mère d'autre part
Commune d'autre part, icy présents et consentants
Les quels Nous ont requis de procéder à la célébration
de Mariages projetés entre eux et dont les publications
ont été faites devant la principale porte de Notre
Maison Commune le soir des dimanches huit quatorze
et vingt deux du présent mois de Janvier par Nous
de midi à quatre heures sans opposition de nul desdits
Ayant été signifiés, faisant droit sur leur réquisition
Après avoir donné lecture de la dite publication sans
qu'il se soit trouvé aucune opposition, lecture
faite du chapitre six du Code civil Intitulé
du Mariage ainsi qu'il est demandé au futur Epoux et
à la future Epouse s'ils veulent se priver pour
Mari et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu
separément et affirmativement, de la soumission de
La loi qui précède Mathieu Bonenfant et Jeanne Melaine
Jaquinot sont unis par le Mariage de quoi avons dressé



2
acte en présence de Damois Marcion âgé de 21
Cinquante six ans tuteur de Jean Bonenfant
âgé de quarante huit ans manoeuvrier tous deux domiciliés
de Lepeux de Joseph Dubouty âgé de cinquante
Cinq ans Justiciable de Jean Dupré âgé de cinquante
ans Amis de Lepeux tous quatre domiciliés
en cette Commune. Les quels après qu'il leur a
été fait lecture du présent acte dont ils ont
Nous exceptés les père et les deux pères et tuteurs
qui ont signé Me Dubouty Leguer
Pierre ouesime et Douglant
Melaine Jeanne et Jaquinot
Jeanne Melaine Jaquinot
Dupré
Jean-Dupré
Damis

L'an mil huit cent Neuf Le premier
Jours par devant Nous Nicolas Paul Adam
Maire et officier de l'état civil de la Commune
de Tribardou arrondissement de Meaux département
de Seine et Marne sou Compars Pierre Mathieu
Bonenfant et Jeanne Melaine Jaquinot
Bonenfant tous deux domiciliés en cette Commune

Lequel Anoupoque de Jean Pierre Gaillot Approuvé
Agé de cinquante deux ans de Joseph Duboutay
Justitateur Agé de soixante cinq ans tous deux Citti
Domiciles en cette Communauté nous a déclaré que
Helena Qualie Bonhomme la fille et de Helene
et Isabete de Jean Sou Epouse Est décedée en la
Maison hier a sept heures du Matin Agé de quatre ans
et deuis les quels deux hommes après s'être leuz fait
lecteurs du present acte l'ont signé avec nous Bonhomme

Mussony & Gaillot
Dames

L'an mil huit cent Neuf, le Dix huit Mars, par
Devant nous Nicolas Paul curé Maire et officier de
l'état civil de la Communauté de Trilbardou arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne et Anoupoque
Procurateur officiel de l'Etat le quel Anoupoque
de Joseph Duboutay Justitateur Approuvé Agé de
soixante et un ans le Secrétaire de l'Etat Agé de
tous deux Domiciles en cette Communauté nous a déclaré
que Helene eliodora fleurat fille de défunt Denis
pierre fleurat Curé et de Marguerite elisabete
Lacy la femme Est décedée en cette Communauté hier dix
sept du present mois a dix heures du Matin Agé de Neuf ans
Le quel et les hommes après qu'il leur a été fait lecture du
present acte l'ont signé avec nous Mussony &

Mestrand Dames



3
L'an mil huit cent Neuf, le Dix huit Mars
D'arrivé par devant nous Nicolas Paul curé Maire
et officier de l'état civil de la Communauté de
Trilbardou arrondissement de Meaux département
de Seine et Marne, sont comparus Cyr Dominique
playette Agé de vingt et un ans fils de défunt
Charles Nicolas playette et de défunte Marie
angelique hallet la femme des parents et Mère de cette
Communauté d'une part, et Marie Anne Josephine
Malabar Agé de dix huit ans; fille de Leonard
Malabar Malabar et de Genevieve Laporte la femme
des parents et Mère de cette Communauté d'autre part
icy présents et consentants; les quels nous ont rappis
de proceder a la célébration du Mariage projeté
entre eux et dont les publications ont été faites desant
la présente porte de Notre Maison Communale les
dimanches deux et Neuf avril, a l'heure de midi
aucune opposition au dit Mariage Ne nous ayant été
signifié, en faisant droit sur leur Requête bon après
avoir donné lecture de la dite publication pour que
le dit couple aucune opposition lecture faite
du chapitre six du titre du Code civil intitulé de
Mariage, après demande au futur Epoux et alla future
Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme
Chacun d'eux signent répondre s'engageant et
affirmant, de la soue au Noue de la loi que
Cyr Dominique playette, et Marie Anne Josephine
Malabar sont unis par le Mariage de quoi nous
dressé acte en présence de Cyr Dominique le curé



+
 tuteur de
 L'epoux
 L
 B
 20

Mousvires age de trente six ans de Jean Jacques
 Ligein age de trente sept ans Mousvires Louis de
 amis de L'epoux de Leonard Michelob age de quarante
 quatre ans pere de L'epoux de Francois deus quin
 Cordoumier age de soixante quatre ans tous domiciliés
 dans cette Communie Les quels apres qu'il leur a été
 fait lecture du present acte ont signé avec nous
 en Captes L'epoux et le pere de l'epoux qui ont delib.
 Me L'epoux L'epoux J M

L'epoux L'epoux
 Le Coe
 L'epoux L'epoux
 L'epoux L'epoux

Lan mil huit cent Neuf le Vingt trois
 die Mois de May par devant nous Mousvires pour
 edame Maire et officier de l'etat Civil de La
 Communie de Vignely Arrondissement de Meaux
 departement de Seine et Marne c'est Comparses
 Jean Pierre Baudoine age de Vingt quatre ans
 fils de Jean Pierre Baudoine Jardinier et de Marie
 Magdelaine Baudoine sa femme Les pere et Mousvires
 de la Communie de Vignely d'une part et Marie
 Marguerite Renou age de Vingt deux ans
 fille de Pierre Renou Mousvires et de Marie
 de cette Communie de Vignely d'autre part icy
 presents et Constantes Les quels nous ont Requis

De proceder ala celebration du mariage
 projete entre eux et tout les publications
 ont été faites devant la principale porte
 de Notre Maison Commune Les Dimanches
 Vingt trois Avril et Vingt Avril Despuis et
 dans la Communie de Vignely Les Dimanches
 Sept et quatorze du present Mois de May
 sur tout le Coste de Monsieur le Maire
 de la dite Communie en date du Vingt
 trois du present Mois aucun opposition au dit
 mariage Me nous ayant été signifiés faisant droit
 sur leur Requisition apres avoir donne lecture
 des dites publications sans qu'il se soit trouve
 aucune opposition Lecture aussi faite du Chapitre
 Six du titre du Code Civil fait tel du mariage
 avons demande au futur Epoux et ala future Epouse
 s'ils veulent se marier pour l'honneur et pour l'union
 d'eux ayant Repondu separément et
 affirmativement au contraire Au Nous de la ley que
 Jean Pierre Baudoine et Marie Marguerite Renou
 sont unis par Le mariage de que avons de ce
 acte en presence de Jean Pierre Baudoine
 Les nouveaux pere de L'epoux age de quarante Neuf
 ans de Francois Fleuret Mousvires age de quarante
 huit ans de Pierre Renou age de Quarante cinq
 ans pere de L'epoux d'Antoine Nicolas de quatorze
 Cordoumier age de Quarante trois ans Les trois domiciliés
 dans cette Communie Les quels apres qu'il leur
 en a été fait lecture ont signé avec nous

Et vous demande au futur Epoux et a la future epouse
S'ils veulent se prendre pour Mars et pour femme
Chacun d'eux devant se prendre de primum et affirmative
Ment de l'autre sous les Honneurs de la Loy que François
Raimond et Julia Ursula Degland sont unis
par le mariage de quoy ayons velle acte au presence
De François Leducieur age de soixante ans Marchand
Marchand de Bois au Grand Mont sous Communne
Dancuil Beau pere de l'epouse, de Louis Petit age
de sixante ans Marchand Epicier de la même Communne
ouste de Lepouse, et de Jean Louis Adieu age de
Cinquante six ans Marchand Boulanger a Mort
Vivie ouste de l'epouse, et de tele tendre evau
Coustier de Communne a Paris demourant Rue bath
Dorleans No 28 age de quapente huit ans ouste
de l'epouse Les quels apres que leur maistr
fait lecture sont signés avec nous

P. Lombrieux & Raimond

Delict J. C. Degland

Dans M. C. Petit
D. D. and

Dans



Le sixe huit cent Neuf Le vingt six juiu
Par devant nous Nicolas Paul Adieu Maire
et officier de l'etat Civil de la Communne de
tribardou Arrondissement de Meaux departement
de Seine et Marne Est compare Jean Baptiste
Jaquemet Mauouvier Domicile en cette Communne
Le quel nous a declare que hier vingt six juiu
present Meis a huit heures du Matin est né un
enfant de sexe masculin au quel il a donne le
premier de Auguste Jean Baptiste de lui et de Marie
Francoise Adielesque Eleonore Bonenfant, de legitime
epouse la dite declaration faite au presence de
Joseph Jacquemet age de cinquante et un ans Maire
de Joseph Dubautoy Institutant age de soixante six
ans tous deux Domiciles a tribardou les quels apres
que leur acte fait lecture du present acte ont signe
avec nous et apres Joseph Jacquemet et la declaration
qui ont dit de tel signés et signés

Inventaire de dans

Le sixe huit cent Neuf Le deux juiu par
devant nous Nicolas Paul Adieu Maire et officier
de l'etat Civil de la Communne de tribardou Arrondissement
de Meaux departement de Seine et Marne Est compare
a l'assis Robert Boulanger Cultivateur et Marchand
Domicile en cette Communne le quel nous a declare que

Ce jourd'hui Douze de dit Mois aoute heures de
Matin Est Ne au enfant du sexe féminin au
quel il a donne le nom de Josephine Née de
Lui et de Josephine Chestraud La legitime Epouse
La dite declaration faite en presence de Monsieur
Pierre Chestraud Officier de Sainte Agathe de l'age de
soixante six ans et de M. Grandpierre de
Bijot Cellerateur Age de soixante ans tous deux
Domiciles en cette Communne les quels apres qu'il
Leur acte fait lecture du present acte ont signé
avec nous *Sauvages* *Westrand*

Dame
Bijot

L'an Mil huit cent Neuf le treize
juillet par devant nous Nicolas paul Adam
Maire et officier de l'Etat Civil de la Communne
de L'Écluse Arrondissement de Meaux Departement
de Seine et Marne Est Comparu M. L. L.
parant Subrogé de M. L. L. Domicile
en cette Communne le quel accompagné de
M. L. L. Officier de Sainte Agathe de
soixante six ans de Joseph Chestraud Justitair
Age de soixante cinq ans tous deux de cette Communne
Nous a declaré que Angelique Marie Hermille
fille de M. Thomas Louis Hermille Ancien avocat
Demourant a Paris et de Madame Dame Noelle
Carillon son Epouse Est Decedée en cette Communne



7
Le dit jour treize du present Mois a
deux heures de Matin Les quels apres qu'il leur
a été fait lecture du present acte ont signé
avec nous *Sauvages* *Westrand*

Dame

L'an Mil huit cent Neuf Le vingt trois
juillet par devant nous Nicolas paul Adam
Maire et officier de l'Etat Civil de la Communne
de L'Écluse Arrondissement de Meaux Departement
de Seine et Marne Est Comparu M. L. L.
francois Barbeant Cellerateur Domicile en
cette Communne le quel accompagné de M. L. L.
Age de soixante six ans et de M. L. L. Officier de Sainte Agathe de
cinquante deux ans tous deux de cette Communne
Nous a declaré que Jacques francois alexis Barbeant
son fils et de Julie Adolande Choquet son Epouse
Est Decedé en sa maison le jour d'aujourd'hui
de son Age de onze ans deux Mois, Les quels apres
qu'il leur acte fait lecture du present acte ont
signé avec nous *Sauvages* *Westrand*

Westrand
Dame

L'an Mil huit cent Neuf le quatorze
juillet par devant nous Nicolas paul Adam
Maire et officier de l'Etat Civil de la Communne

De trilbardou Arrondissement de Meaux
Département de Seine et Marne Est comparu
Jean Baptiste Victor Edggar Bourlier
Domicilié en cette Commune lequel Nous a
Déclaré que hier treize du présent Mois
à onze heures du soir est Né un enfant
Du Sexe Masculin au quel il a donné le
nom de Jean Baptiste Hippolyte
Né de Marie Genevieve Delage La
Legitime Epouse. La dite déclaration faite
En présence de Messieurs Bertrand officier de
Santé âgé de soixante six ans de Joseph
Dubautoy Justituteur âgé de soixante six ans
tous deux demeurans à trilbardou les quels
après qu'il leur a été fait lecture de présent
Acte ont signé avec Nous

J. Bourlier
J. Delage

Extrait des Registres Mortuaires de la Mairie
Civile de la Ville de Meaux Département de
Seine et Marne
La Nourrice Françoise Veronique honniet âgée
de cinquante sept ans Native de la Commune de



877
trilbardou Département de Seine et Marne Canton
de clagny Epouse de messieurs Bourcier Charles
Au dit lieu Entre a l'hopice le onse de decembre
De l'an mil huit cent huit y est decedé le jeune
De sexe masculin Suivant son Nom de Naissance
De Messieurs Delage et de Messieurs Dubautoy
Né de Marie Genevieve Delage et de Messieurs
Bertrand et de Messieurs Dubautoy
par moi sous signé present aux Interes et Soins
de Messieurs Bertrand et de Messieurs Dubautoy
qui ont signé avec Nous

J. Bertrand

L'an Mil huit cent Neuf le treize tout
Par devant Nous Nicolas Paul Adame Maire
et officier de l'Etat Civil de la Commune
de trilbardou Arrondissement de Meaux
Département de Seine et Marne Soit
Comparus Messieurs Pierre Bertrand officier de
Santé âgé de soixante six ans; Joseph
Dubautoy Justituteur âgé de soixante cinq
ans tous deux domiciliés en cette Commune
les quels Nous ont déclaré que Messieurs Antoine
De la Haye et fils de Monsieur Antoine Delage
et de Madame Magdalaine Juillon, et Monsieur
+ ancien procureur au village de Rebaix

Seconde Noces de Nicole Francois Drouot
Est declaré ce jour huy en la Matinée du
pres biters chez son fils a une heure apres
midi Agé de quatre vingt trois ans et demi
Les quels declarants apres qu'il leur a été fait
Lecture du present acte dont s'agit avec nous.

Martin B. Bertrand
L'An mil huit cent

L'An mil huit cent Neuf Le Deux
Septembre par devant Nous Nicolas Paul
Adam Maire et officier de l'état civil de la
Commune de Trilbardou Arrondissement de
Meaux Département de Seine et Marne Est
Compara Antoinette Marie Genevieve Garçon
Municipal domicilié en cette Commune lequel
Nous a déclaré que ce jour huy deux de
present mois a sept heures du matin est né
un enfant de sexe féminin au quel il a
donné le prénom de Augustine Rosine
qu'il a et de Marie Genevieve Charles
La legitime épouse la dite declaration
faite en presence de M. Joseph Bertrand
officier de l'état civil Agé de soixante six



ans de Joseph Dubautoy Justituler
Agé de soixante cinq ans tous deux
Domiciliés en cette Commune des quels
Après qu'il leur a été fait Lecture du
present acte dont s'agit avec nous

Bertrand
M. Bertrand
L'An mil huit cent

L'An mil huit cent Neuf Le vingt deux
Nobembre par devant Nous Nicolas Paul
Adam Maire et officier de l'état civil de la
Commune de Trilbardou Arrondissement de
Meaux Département de Seine et Marne
Est Compara Antoinette Hedore Genevieve Charles
domicilié en cette Commune lequel Nous a
déclaré que hier vingt cinq du present mois
huit et neuf heures du matin est né un
Le prénom de Louis Hedore Marie Lucie et
de Marie Philippine dit la legitime épouse
la dite declaration faite en presence de Joseph
Dubautoy Justituler Agé de soixante cinq ans

Lois obiarne âgé de Vingt Sept ans
fils de Jean Henri obiarne et de Françoise
Loguin, tous deux domiciliés en cette Communauté
Les quels après qu'il leur a été fait lecture
du présent acte ont signé avec nous
Notaire Lois obiarne qui a déclaré le contenu
Signes *Lois obiarne* *Lois obiarne*

Le six Mil huit Cent Neuf de Neuf de
Mois de Décembre par devant nous
Nicolas Paul Adam Maire et officier
de Nélat civil de la Communauté de
trilbardou Affordissement de Meuron
Département de Saône et Marne et Est
Comparu Jean Baptiste Herminelle
Macon âgé quarante et un an, Joseph
Desautels instituteur âgé de Soixante
Cinq ans tous deux domiciliés en cette Communauté
Les quels nous ont déclaré que prior huit
de présent mois à quatre heures de soir
Est dédée en la maison du dit Herminelle

10
Marie Anne le prestres âgé de Soixante
deux Sept ans fille d'Antoine le prestres
et de Gabrielle Dublason, et femme de
deputé et de Seguin, Les quels déclarans
après qu'il leur a été fait lecture
du présent acte ont signé avec nous
Notaire *Marie Anne le prestres*
Marie Anne le prestres

Marie Anne le prestres
Marie Anne le prestres

Tables alphabetiques "M

Naissances

Berger Jeanbaptiste Hippolite

Bearme Augustine Robine

Biarne Louis Gidore

Boulingres Josephine

Jacquinet Auguste Jeanbaptiste

Marriages

Baudouin Jean pierre

et

Maire Marguerite Renoua

Bonenfant pierre Onedine

et

Jeanne Melanie Jacquinet

127
playette Cyr Dominique
et
Marie anne Josephine Malabar
Raimond Francois
et
Julie ursule Degland

Delés

Barbault Jean Francois alexis
Bonhomme Heteine analise
De la haye Antoine
Fleuret Etienne Eliodore
Henriet Françoise Yvonne
Leprotte Marie Anne
Vernicelle Angelique Marie